

**Bilan intermédiaire de mise en
œuvre du programme vitiREV
2019-2023**

viti REV

FEVRIER 2024
Région Nouvelle-Aquitaine







En choisissant de porter le programme vitiREV, projet fédérateur unique et exemplaire, co-construit avec plus de 130 partenaires, la Région Nouvelle-Aquitaine a marqué un engagement très fort vis-à-vis de la filière vitivinicole, de son avenir dans l'économie régionale et de son rôle majeur sur les territoires.

Lauréat de l'Appel à Projets Territoires d'Innovation de la Banque des Territoires en septembre 2019, vitiREV est le projet le mieux doté des 24 lauréats, avec 13,6 M€ en subventions et 60M€ en potentiel d'investissement. Nous avons su convaincre collectivement de l'importance de notre projet, ceci nous oblige à garder le cap de notre ambition commune et de nos objectifs ambitieux !

La mise en œuvre des actions a démarré dès 2020 et nous clôturons maintenant la première partie (2020-2023) du programme qui a vocation à produire un bouquet de solutions innovantes pour accélérer et massifier la transition du vignoble néo-aquitain sur les enjeux majeurs d'alternative aux pesticides et d'adaptation au changement climatique.

De nombreuses réalisations et expérimentations ont produit de nouvelles solutions techniques, de nouvelles collaborations, de nouvelles connaissances qui devront être confortées dans les dernières années du programme.

Durant ces premières années la filière vitivinicole a subi la multiplication des accidents climatiques, les effets de la crise sanitaire et du contexte géopolitique sur les marchés intérieurs et à l'export, l'augmentation du coût de l'énergie et la baisse de la consommation. Cette situation impacte directement les territoires viticoles.

Face à ces difficultés, les acteurs de vitiREV doivent rester mobilisés, redoubler de créativité, de mutualisation et de collaboration pour adapter et poursuivre ce travail de grande qualité.

Lydia HERAUD

Conseillère régionale Nouvelle-Aquitaine

Déléguée Viticulture & Spiritueux

Sommaire

Introduction.....	6
Présentation de vitiREV	6
Organisation du programme	6
Ambition du projet	10
L'ambition de vitiREV a-t-elle évoluée depuis le lancement du programme ? Le cas échéant, pourquoi et comment ?.....	10
Quelles sont les actions emblématiques pouvant incarner ou refléter l'ambition générale de vitiREV et sur lesquelles une communication plus large est organisée ?.....	10
Au-delà des actions financées par le Programme Territoires d'innovation, d'autres initiatives sont-elles associées au programme vitiREV ?	17
Evaluation à 4 ans de vitiREV.....	19
Quel processus d'auto-évaluation a été effectivement mis en œuvre ? Pourriez-vous nous décrire l'équipe dédiée à l'évaluation de vitiREV ?	19
Comment se présente la trajectoire de vitiREV quant à l'atteinte des objectifs initialement fixés ?.....	20
La gouvernance et le pilotage de vitiREV	23
Le consortium a-t-il évolué depuis le lancement de vitiREV ?.....	23
Quel est le schéma de gouvernance mis en place? A-t-il évolué ? Quelles sont les principales décisions prises par ses instances ?	23
Quelle est l'équipe projet mise en place pour assurer la gestion du projet Territoires d'innovation ? Son dimensionnement est-il amené à évoluer ?.....	26
Quels outils de suivi et de partage d'informations ont été développés ?.....	26
La diffusion des résultats de vitiREV.....	27
Quelles sont les actions de communication entreprises et programmées pour accroître la visibilité du projet ?.....	27
Le suivi des actions.....	30
Avez-vous mis en place des mesures particulières sur la recherche de nouveaux projets d'investissement ?.....	30
Concernant les actions en subvention, pouvez-vous expliquer les éventuels décalages de calendrier (avance ou retard) de vitiREV depuis son lancement par rapport aux principaux jalons prévus lors du dépôt de la candidature ?	31

Connaissez-vous ou anticipez-vous des retards conséquents (>1 an) dans la mise en œuvre de certaines actions/opérations ? Si oui, pouvez-vous les mentionner, expliciter les raisons du retard et présenter un plan d'action et le calendrier actualisé de mise en œuvre ?.....	32
Quelles sont les actions arrêtées à ce jour et quelles en sont les raisons ?.....	33
Quelles sont les modifications majeures du programme validées au cours des 4 premières années ?	35
Quel est le processus de réallocation des reliquats d'aide PIA défini dans le cadre du programme vitiREV ?.....	36
De nouvelles actions ou opérations sont-elles intégrées au programme ?	36

Introduction

Présentation de vitiREV

VitiREV est un collectif de **150 partenaires du secteur vitivinicole de Nouvelle-Aquitaine** (interprofessions, syndicats viticoles, collectivités, établissements de recherche et de formation, entreprises, associations) unissant leurs efforts de développement pour **répondre aux enjeux d'adaptation climatique, de transition écologique et continuer à proposer des produits qui séduisent toujours les consommateurs.**

L'objectif de **vitiREV** est de constituer un **bouquet de solutions** à destination des viticulteurs et des collectivités locales pour **transformer durablement notre territoire viticole**. Les partenaires agissent pour cela sur **3 leviers : l'agroécologie, le capital humain et les nouvelles valeurs**. La force du programme réside dans une **double approche par l'innovation et la concertation**. Elle repose également sur son ancrage territorial : **15 territoires de projet** (les « LIT : Laboratoires d'Innovation Territoriale ») ont été créés pour tester des solutions selon la méthodologie « Living Lab »¹.

VitiREV est lauréat depuis 2020 du programme « **Territoires d'Innovation** » de France 2030, opéré par la Caisse des Dépôts et Consignations. Il bénéficie d'un soutien financier de l'Etat à ce jour de 33,6M€ sur un budget de 133M€ en tant que modèle de développement territorial.

Organisation du programme

VitiREV repose sur la création d'un archipel de Laboratoires d'Innovation Territoriale (LIT) fonctionnant en mode « Living Lab » (**Axe 1**). Ces LIT sont des espaces d'apprentissage et de co-construction d'innovations localisés au cœur des territoires, adossés à de nouvelles formes de gouvernance autour d'alliances territoriales entre collectivités, opérateurs économiques, société civile, recherche et viticulteurs. Les personnes qui vivent et travaillent sur les territoires des LIT sont les cocréateurs des innovations.

¹ Méthodologie développée en Europe en 2006 avec la création du réseau européen des Living Labs ENoLL (European Network of Living Labs) soutenu par la Commission Européenne et ayant pour objectif de favoriser la compétitivité de l'innovation dans l'UE. Un Living Lab se définit comme « un environnement ouvert d'innovation en grandeur réelle, où les utilisateurs participent à la création des nouveaux services, produits et infrastructures sociétales ».



Figure 1 – Les partenaires de vitiREV

VitiREV représente un modèle inédit d'expérimentation régionale des nouvelles pratiques viticoles. Ces initiatives sont supportées par le **déploiement de moyens de financement et le développement d'outils assurantiels et réglementaires** pour accompagner la prise de risque des viticulteurs et des startups (**Axe 2**), ainsi que par la **mise en place d'une plateforme mutualisée de partage et de remontée d'informations** en vue d'alimenter un observatoire régional de la filière viticole (**Axe 3**).

Grâce à ces trois piliers structurants, les efforts d'innovation se déploient sur deux axes complémentaires : **le financement et le soutien des entreprises** qui proposent des solutions alternatives innovantes (**Axe 4**) via du capital-investissement, ainsi que le **développement des outils techniques** dont la filière a besoin (**Axe 5**) : innovations variétales, plateformes d'expérimentation, outils de détection et prévention, Fablabs, etc.

Le programme veut impacter massivement, et dans la durée. C'est pourquoi un ensemble d'actions vise à **diffuser et favoriser une large adoption des bonnes pratiques viticoles (Axe 6)** grâce à la transformation des métiers du conseil, à la modernisation de l'offre de formation (initiale, continue) ou encore à l'implication directe des viticulteurs dans les opérations de diffusion. Le programme se veut également rassembleur et souhaite répondre aux controverses sociétales. Il porte donc un ensemble **d'actions de concertation et de médiation avec les citoyens et les usagers (Axe 7)**, intégrant leurs préoccupations en matière d'environnement et de santé.

Les territoires vont gagner en attractivité et en compétitivité mais il faudra pérenniser cela en s'assurant que les **changements de pratiques soient créateurs de valeur partagée**, en élaborant de nouvelles formes de communication, en diversifiant les activités économiques et en développant l'œnotourisme, en attirant les talents et en inscrivant les principes forts de la démarche dans une politique de responsabilité sociétale des entreprises commune aux acteurs de la viticulture régionale (**Axe 8**). Enfin, pour garder un temps d'avance et une vision prospective, le programme inclut également des actions visant à **renforcer les connaissances pour préparer l'avenir et la résilience des territoires (Axe 9)**, vis-à-vis des changements globaux et de leurs répercussions sur les territoires.

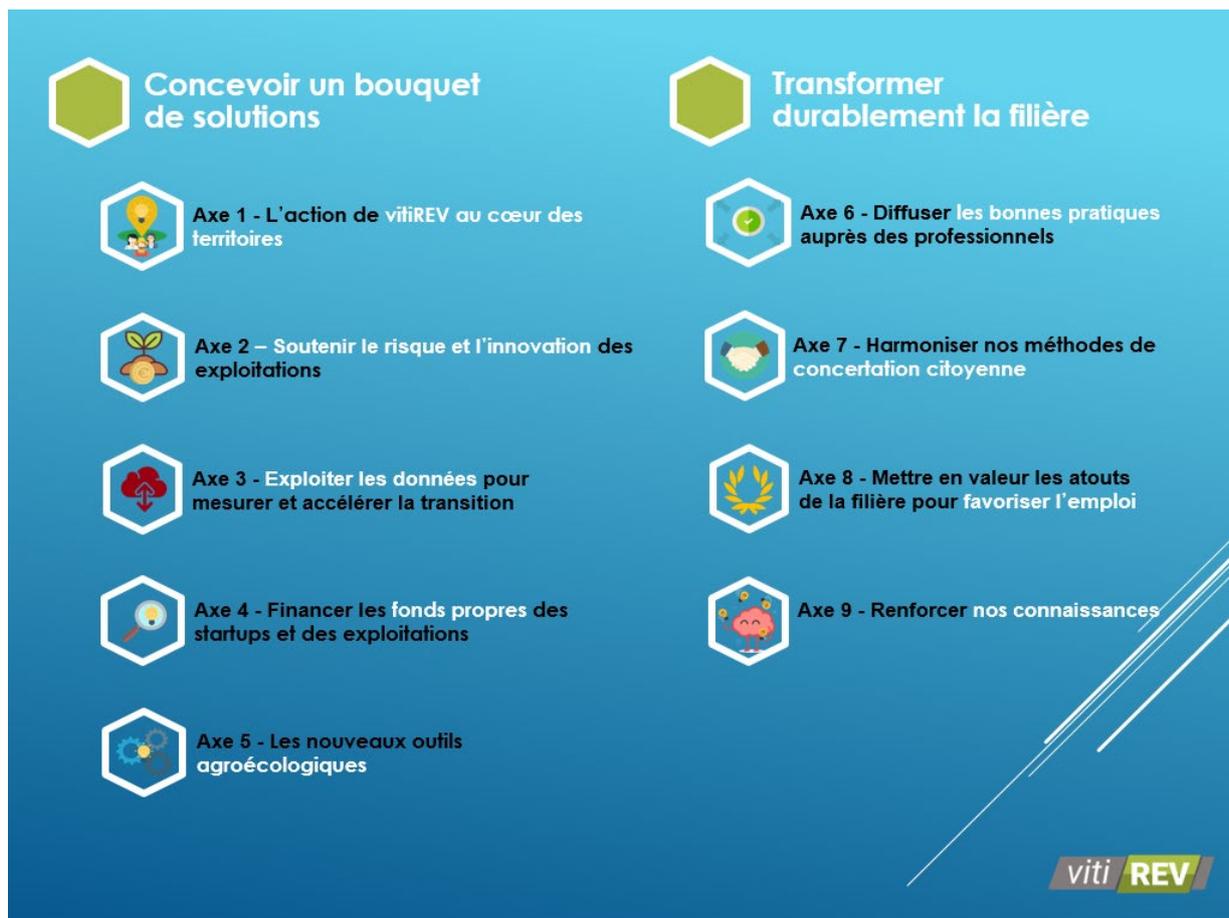


Figure 2 - Structure du programme vitiREV en 9 axes de travail

Ambition du projet

L'ambition de vitiREV a-t-elle évoluée depuis le lancement du programme ? Le cas échéant, pourquoi et comment ?

Le collectif **vitiREV** s'est fixé comme ambition d'accompagner la transition agroécologique des territoires viticoles de Nouvelle-Aquitaine.

Le projet **vitiREV** vise à la fois :

- **L'amélioration de la vie des citoyens et des agriculteurs :**
 - En réduisant leur exposition aux intrants chimiques agricoles ;
 - En les intégrant au cœur d'une gouvernance de territoire ;
 - En leur permettant de travailler et de vivre au sein de territoires durables ou de consommer des produits issus de pratiques respectueuses de l'environnement.
- **L'attractivité des territoires** en conservant un tissu économique dense et dynamique, en soutenant l'innovation et les start-ups et en proposant aux habitants et aux touristes un environnement préservé.
- **La compétitivité des entreprises et l'attractivité des métiers du secteur viticole**, en les accompagnant face aux nombreux défis économiques, sociaux et environnementaux et en soutenant le renouvellement générationnel.

Pour atteindre ces objectifs, le projet **vitiREV** s'est construit autour de 9 axes complémentaires.

Chaque axe est composé d'actions, portées par des acteurs aux compétences complémentaires. Ces actions sont elles-mêmes découpées en opérations.

Ainsi, depuis son lancement, les ambitions du projet **vitiREV** ont été conservées tout en concédant certaines évolutions du programme du travail afin de l'adapter au contexte spécifique rencontré par les partenaires.

Quelles sont les actions emblématiques pouvant incarner ou refléter l'ambition générale de vitiREV et sur lesquelles une communication plus large est organisée ?

Le programme **vitiREV** est découpé en 37 actions en subvention et 174 opérations portées par 60 partenaires. Chacune des actions incarne les ambitions du projet. Nous proposons donc ici de mettre en avant des actions ou opérations ayant conduit à des résultats significatifs depuis 2022 sur l'un des trois leviers « agroécologie, capital humain et nouvelles valeurs ».

1. Les LIT au service des enjeux territoriaux

Le programme vitiREV est l'occasion de tester la méthodologie « Living Lab » pour innover par l'engagement de toutes les parties prenantes d'un territoire pour co-construire des solutions. 15 territoires de projets (LIT), ont été mis en place sur l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine. Des premiers résultats émergent ainsi de ces territoires tels que :

Graines de vitis par le LIT Bacchus (levier agroécologie)

Une application développée avec les viticulteurs du Libournais et de l'Entre-Deux-Mers pour faciliter l'usage des couverts végétaux dans les rangs de vignes.



Le LIT Bacchus a créé cette application nommée « Graines de vitis » pour faciliter l'usage des couverts végétaux au lieu du désherbage systématique, et des engrais naturels.

Initialement, l'équipe de recherche INRAe, en charge de l'animation de ce territoire de projet, souhaitait inciter les viticulteurs à instaurer des pratiques respectant la biodiversité dans les paysages viticoles. Le dialogue initié par l'équipe de recherche avec les viticulteurs leur a révélé un besoin préalable d'informations sur les couverts

végétaux et les engrais verts. L'application coconstruite avec eux répond à ce besoin en délivrant les informations de base pour former de manière simple et ludique un viticulteur. Elle permet même de localiser les fournisseurs, d'intégrer un réseau de viticulteurs pour partager ses expériences et de réaliser des commandes groupées !

L'action collective « Re-Grappons nous » par le GDON des Bordeaux (leviers agroécologie et capital humain)

Construction d'un plan d'action avec des communes « pilote » en bordure de Garonne et de Dordogne pour lutter contre la propagation de la flavescence dorée sur l'ensemble du territoire et au sein d'autres exploitations agricoles.



Le GDON coordonne **la lutte collective contre la flavescence dorée**, une maladie incurable, causée par un insecte nommé la cicadelle. Maladie épidémique, la flavescence dorée se propage très vite occasionnant des pertes lourdes pour la filière vitivinicole. Lorsqu'elle est présente dans leurs vignes, les viticulteurs ont l'obligation d'arracher les pieds contaminés et de traiter le vignoble. Or, la cicadelle ne sévit pas uniquement dans le vignoble. Les repousses de vignes (buissons et lianes sauvages), vignes

abandonnées mais aussi les pieds de vigne dans un jardin ou sur un rond-point, sont des refuges de choix pour cet insecte.

Pour lutter efficacement contre la maladie et limiter l'usage d'insecticide, il est donc nécessaire de surveiller le territoire dans sa globalité. Le GDON des Bordeaux a ainsi initié **l'action collective « Re-grappons nous »**. Des communes en bordure de Garonne et de Dordogne ont été choisies comme territoire pilote. Sur 2022 et 2023, des réunions participatives ont mobilisé, 13 communes, 2 communautés de communes, 26 viticulteurs, 2 caves coopératives, 7 pépiniéristes, 1 syndicat et 1 fédération des pépiniéristes, 6 syndicats, la chambre d'agriculture, 1 institut technique et 2 associations et 9 habitants. Pour la première fois, elles ont permis à un territoire viticole de **coconstruire un plan d'action pour préserver les vignes et la santé des territoires**. Ce plan d'action est en cours de mise en œuvre.

Sensibilisation Expérimentation locale n°1

Communiquer sur les résultats de la recherche

ENJEU / OBJECTIF

Communiquer au plus grand nombre en ciblant les bons canaux : viticulteurs, pépiniéristes, conseillers, particuliers.

RÉSULTATS ATTENDUS

- ✓ Plaquette réalisée et communiquée à l'ensemble des publics visés
- ✓ Moins de questionnements sur la Flavescence dorée

Agir ensemble autrement Expérimentation locale n°3

Cave coopérative mobilisée contre la FD

ENJEU / OBJECTIF

- ☐ Partage et relais d'info entre GDON et Cave Coopérative
- ☐ Sensibilisation et formation des coopérateurs
- ☐ Des prospections encadrées par le GDON jusqu'aux prospections autonomes organisées par les techniciens et référents

RÉSULTATS ATTENDUS

- ✓ Amélioration du suivi des parcelles et de la communication auprès des coopérateurs
- ✓ Augmentation de la fréquence de prospection
- ✓ Diminution des foyers de FD et des traitements

Vignes réservoirs Expérimentation locale n°5

Sensibiliser chacun au sein de la commune

ENJEU / OBJECTIF

Atelier de sensibilisation et jeu « Trouve les repousses ! »

- ☐ Motiver, sensibiliser avec une pédagogie active
- ☐ Recenser les vignes réservoirs

RÉSULTATS ATTENDUS

- ✓ Améliorer le recensement des zones contaminées ou susceptibles d'être contaminées
- ✓ Sensibilisation du plus grand nombre de façon ludique

Sensibilisation Expérimentation locale n°2

Sensibilité du Sémillon

DESCRIPTION

Structurer une expérimentation locale sur la sensibilité du sémillon à la Flavescence dorée

RÉSULTATS ATTENDUS

- ✓ Connaître la sensibilité du sémillon
- ✓ Pouvoir comparer à la sensibilité d'autres cépages pour justifier le cas échéant un besoin d'évolution du cahier des charges de l'appellation

Agir ensemble autrement Expérimentation locale n°4

Délégués de secteur & référents intercommunaux

① Communication sensibilisation large

② Agir sur son périmètre de responsabilité

③ Faciliter l'action des autres

④ Utiliser son influence pour lever les freins

⑤ Mobiliser, centraliser les remontées et déclencher une alerte « gros foyer »

⑥ Sensibiliser / mobiliser / informer

LA COMMUNE & la CdC ACTEURS CLÉS DE LA GESTION COLLECTIVE DE LA FD

Référent intercommunal

Délégué de secteur

BORDEAUX BORDEAUX SUPÉRIEUR

GDON Restituer / alerter / solliciter

Vignes réservoirs Expérimentation locale n°6

Associations & collectifs engagés « Re-Grappons Nous »

DESCRIPTION

Mobiliser les associations pour recenser les repousses sauvages, notamment sur le domaine public

RÉSULTATS ATTENDUS

- ✓ Disposer d'un maillage d'acteurs, notamment bénévoles, assurant la géolocalisation des repousses de vignes
- ✓ Disposer d'une géolocalisation des repousses sauvages à des fins de suivi et de planification d'intervention

Figure 3 - Extrait du plan d'action établi par le collectif "Re-grappons nous".

2. Deux fonds d'investissement pour accélérer la transition

Dans le cadre de vitiREV, deux fonds d'investissement ont été créés à l'initiative de la **Région Nouvelle-Aquitaine** et de la **Banque des Territoires** : **vitiREV Innovation** et **vitiREV Terradev**. Ces fonds sont les premiers, à l'échelle européenne, à se positionner spécifiquement sur la filière vitivinicole. Ils agissent sur les deux leviers agroécologie et nouvelles valeurs.



 **VitiREV Innovation** : ce fonds est géré par **Demeter IM**, leader européen de l'investissement dans la transition énergétique et écologique.

En janvier 2022, le premier closing du fonds a permis de **sécuriser un montant de 33M€** et **d'atteindre les 70M€ (effet levier x4)**, un an plus tard. L'objectif est de **soutenir le développement d'une vingtaine d'entreprises** couvrant tout le secteur vitivinicole – de la vigne au v3 priserre - avec des tickets compris entre 1 et 7M€. A date, l'analyse de plus de 500 dossiers a conduit DEMETER à investir 17,3M€ dans 10 entreprises.

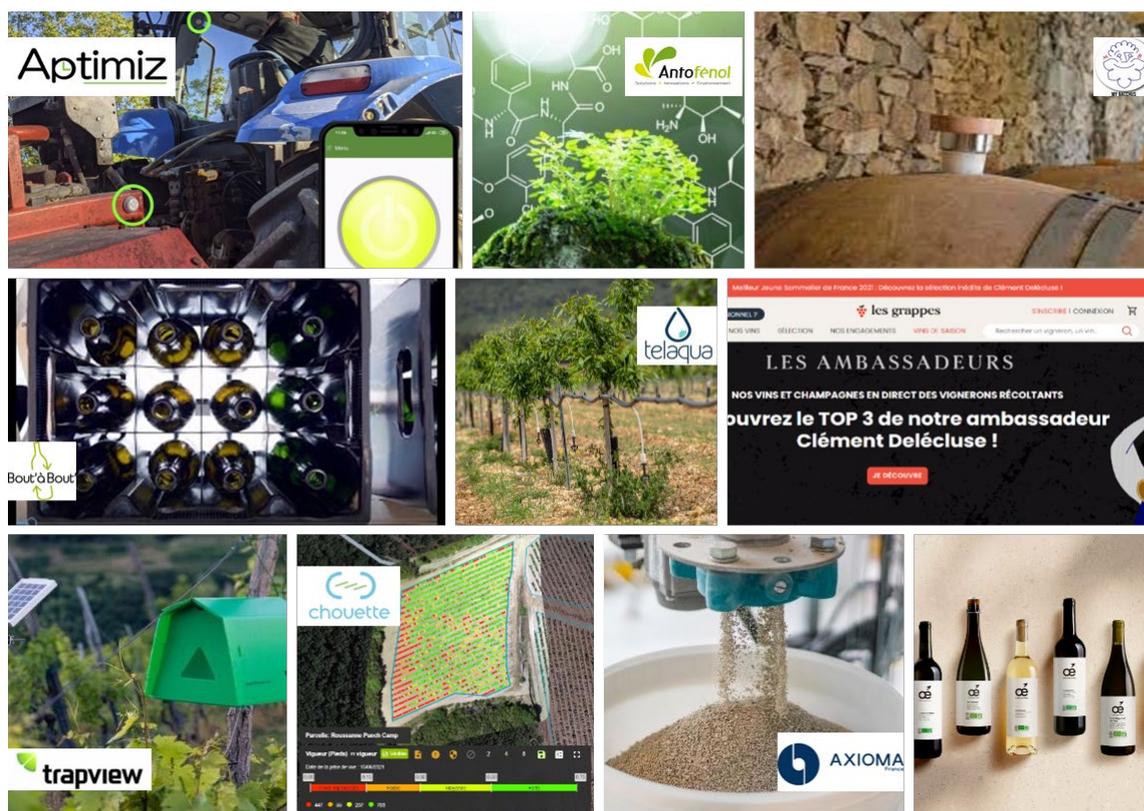


Figure 4 - Les entreprises soutenues par le fonds VitiREV innovation en 2023

[Les grappes](#) (site de vente de vin en direct des vigneron·ne·s récoltant·e·s), [Oé](#) (vin de marque issu de l'agriculture biologique), [My Bacchus](#) (bondes connectées pour suivre la vinification), [Bout'à bout](#) (consigne de bouteilles de verre), [TrapView](#) (piégeage d'insectes nuisibles pour adapter ses plans de traitements), [Telaqua](#) (irrigation hyper-contrôlée), [Chouette](#) (visualisation

de l'état de santé de son vignoble), [AntofénoI](#) (biocontrôle), [Aptimiz](#) (traçabilité et optimisation du travail dans exploitation viticole), [Axioma](#) (biostimulant).

Il est important de noter que les partenaires du fonds ont décidé la **création d'un Comité impact** afin d'examiner les rapports ESG (Environnementaux, Sociaux et Gouvernance) des dossiers, valider les feuilles de route ESG des entreprises soutenues et suivre les indicateurs établis par le tiers de confiance Greenflex.



 **VitiREV TerraDev**: fonds également créée à l'initiative de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la Banque des territoires, est géré par Calao Finance.

Ce fonds régional dont le premier closing a eu lieu en septembre 2022, propose **un mode de financement des exploitations viticoles** atypique pour des entreprises majoritairement patrimoniales et familiales. **VitiREV** fait ici le pari que **les financements par capital investissement via un véhicule financier public-privé** permettront à des exploitations viticoles de mener une stratégie commerciale et agroécologique ambitieuse. **Aujourd'hui doté de 20M€ (effet levier x4), l'objectif affiché de TerraDev est d'atteindre 50M€.** Les trois premières prises de participation sont en cours de finalisation.

3. La Responsabilisé Sociétale et Environnementale de la filière

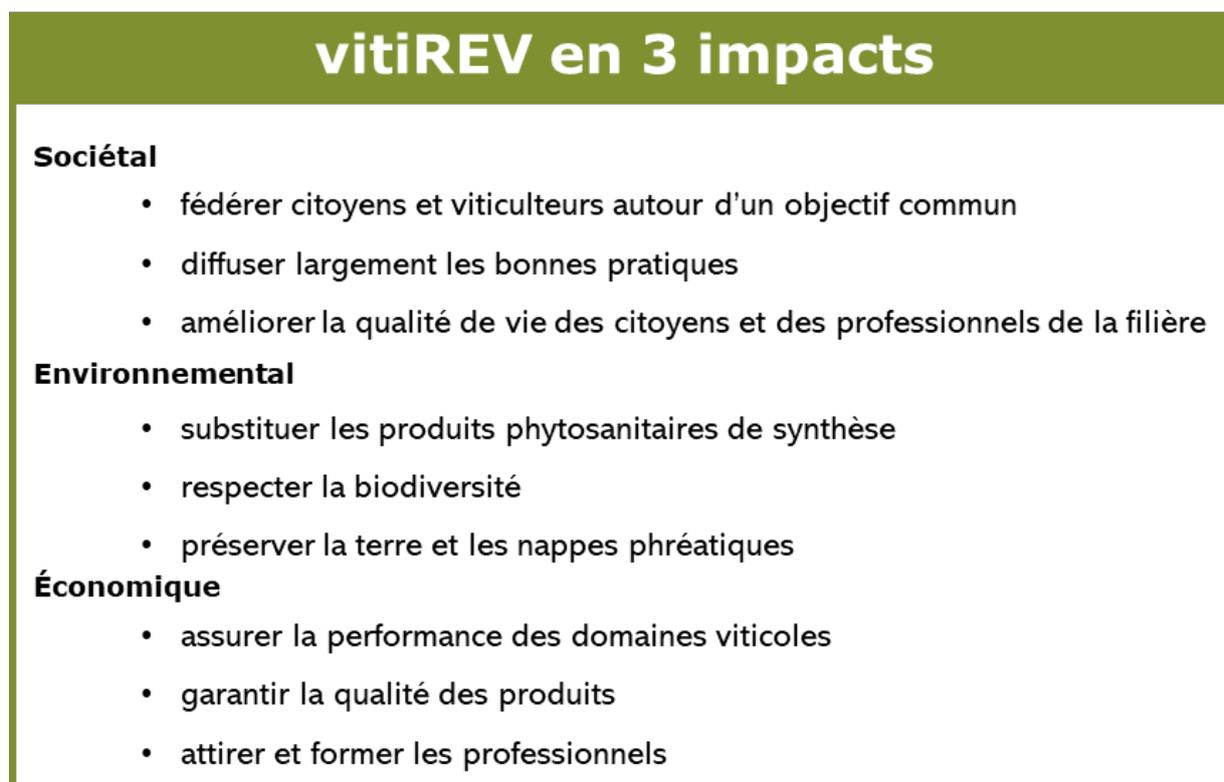


Figure 5 - Récapitulatif de l'impact du programme VitiREV sur les trois piliers de la RSE

La viticulture en Nouvelle-Aquitaine est un des fleurons de l'économie régionale. C'est aussi une activité qui a façonné les territoires et forgé la culture. La vigne et le vin structurent, animent, et dynamisent ainsi une grande partie de la région. C'est pourquoi **la transformation de la viticulture en Nouvelle-Aquitaine** permettant de concilier les attentes sociétales, le respect de l'environnement, l'adaptation au changement climatique et la préservation de la typicité de ses vins, est un enjeu territorial fort aussi bien au niveau régional que local.

L'objectif du programme **vitiREV** est d'impulser les changements nécessaires pour modeler les territoires viticoles de demain qui devront créer de la valeur, respecter l'environnement et répondre aux attentes des citoyens.

Agir pour l'Homme : les vigneron·s du vivant

A titre d'exemple, l'aspect social et sociétal du programme s'illustre à travers l'action **des vigneron·s du vivant**, avec la **fondation des Apprentis d'Auteuil**, qui accompagne une dizaine de jeunes par an en rupture de parcours vers un emploi durable.

Détectés par les propriétés viticoles parmi leurs saisonniers ou par les organismes prescripteurs (Pôle Emploi, Mission locale, Anefa, Epide etc.), 10 à 15 jeunes sont sélectionnés chaque année pour intégrer l'un des dispositifs sur les secteurs Médoc et Saint Emilion-Libourne. Ensemble, ces organisations ont un savoir-faire pour **concevoir un dispositif de formation et d'insertion pour des jeunes en difficulté** dans la droite ligne du programme Skola des Apprentis d'Auteuil.

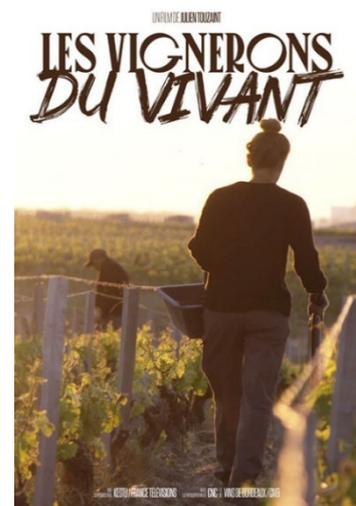


Figure 6 - Affiche du film documentaire de France3 "Les Vignerons de demain"



Les Apprentis d'Auteuil ont été récompensés en septembre 2023 par le **Trophée Gosset, de la maison de champagne Gosset**. Au-delà de la reconnaissance de la fondation, nous soulignons ici la diffusion de nos résultats vers d'autres vignobles français.



Agir pour l'environnement : le vignoble New Age des vignerons de Buzet



L'implication environnementale du programme s'illustre, par exemple, à travers le **vignoble New Age des Vignerons de Buzet** qui intègre une trentaine de modalités expérimentales différentes, conçues à la plantation de ce **vignoble de 17 ha** : cépages résistants et méditerranéens, clones, porte-greffes, modes de conduite en agroécologie, plus de 1500 arbres plantés en agroforesterie, etc. Le protocole expérimental encadré par l'INRAe qualifie 19 services écosystémiques rendus par toutes les modalités expérimentales.

Le **vignoble New Age** est l'un des trois vignobles expérimentaux soutenus par le programme **vitiREV** pour **expérimenter et valider des solutions techniques** qui permettront aux viticulteurs d'intégrer de nouveaux cépages, des variétés plus résistantes, et **d'adopter de nouveaux itinéraires agroécologiques** (entretien du sol, couverts végétaux, taille mécanique, outils de biocontrôle, etc.).



Les vignerons de Buzet ont été récompensés pour cette initiative du **Prix du public dans la cadre du concours des Vignes d'Or organisé par Vitisphère et La vigne**, et remis lors du salon SITEVI 2023.

Au-delà des actions financées par le Programme Territoires d'innovation, d'autres initiatives sont-elles associées au programme vitiREV ?

Les ambitions du projet se confirment au-delà du programme Territoires d'innovation, via des actions structurantes pour la filière. Nous citerons par exemple :



Le campus régional de la vigne et du vin



Le 15 novembre 2023 se réunissait l'Assemblée constitutive du campus régional de la vigne et du vin. Ce projet initié dans le cadre du programme **vitiREV**, coordonné par l'**EPLEFPA Bordeaux-Gironde de Blanquefort** et soutenu par la **Région Nouvelle-Aquitaine** via son label Talents et Territoires de Nouvelle-Aquitaine proposera à l'ensemble des publics apprenants (scolaires, apprentis, étudiants, actifs ou en reconversion professionnelle et

demandeurs d'emplois) en formation initiale et continue, un **panel de formations** identifiées **par les acteurs intervenant de l'amont à l'aval de la filière** : du vigneron à l'embouteilleur.

Pour plus d'informations : [cliquer ici](#).

Le futur siège du BNIC

Le 27 mars 2023, le BNIC dévoilait les premières images de **son futur siège cofinancé par la Banque des territoires**. Ce futur siège ouvert **aux professionnels du Cognac**, réunira la centaine de collaborateurs du BNIC (juristes, ingénieurs, techniciens, communicants, statisticiens, administratifs, informaticiens...). Il accueillera aussi **les syndicats de la viticulture et du négoce**.



Ancré au cœur de l'aire d'appellation Cognac, il **participera à l'attractivité et au dynamisme de tout un territoire**.

Cet investissement contribuera aussi au **positionnement de la région comme territoire à fort potentiel innovant et à l'accélération de son rayonnement** national et international. Il illustre l'engagement de la filière Cognac en matière de développement durable et sa volonté de poursuivre l'accélération de son rayonnement national et international.

Pour plus d'informations : [cliquer ici](#).

La Fab'coop

La Fab'Coop est un PTCE (Pôle territorial de coopération économique) structuré en 2022 avec l'appui du Laboratoire d'innovation territoriale de Bergerac Duras, lequel est piloté par l'interprofession des vins de Bergerac Duras (IVBD). Il regroupe des acteurs de tous horizons du territoire de Dordogne (Public, Privé) qui ont décidé de se rassembler pour coopérer et accélérer les transitions. La Fab'coop aide des porteurs d'action de transition à rassembler les parties prenantes et à cadrer et à animer leur projet selon la méthodologie living lab.

Pour plus d'informations : [cliquer ici](#).

Evaluation à 4 ans de vitiREV

Quel processus d'auto-évaluation a été effectivement mis en œuvre ? Pourriez-vous nous décrire l'équipe dédiée à l'évaluation de vitiREV ?

L'équipe coordinatrice de la Région est assistée par une société de conseil en gestion de projet et par les animateurs de chaque axe dans ses missions d'évaluation et de suivi du projet.

Le processus d'évaluation est mené à plusieurs échelles :

- Les bilans annuels : en début d'année, les bénéficiaires doivent établir un **bilan technique de leurs opérations et un bilan financier** faisant état des dépenses encourues sur l'année passée pour les opérations en question. A ce stade, l'équipe de coordination collecte les informations, interroge les bénéficiaires et consolide les informations pour présenter aux Comités de pilotage et de suivi les avancées majeures. Cette étape permet de renseigner les indicateurs d'impact et de performance du programme requis par la Banque des territoires ;
- Les animateurs d'axe sont également tenus de **suivre l'avancement des travaux** au sein de leur axe et de partager l'information lors des réunions Animateurs d'axe (trois par an). Ils assurent un rôle **d'expertise technique**. Ils ont ainsi une vision précise de ce qui est réalisé dans l'axe et une vision globale de ce qui est réalisé à échelle du programme vitiREV ;
- Le comité de pilotage du programme se réunit 3 fois par an afin de **suivre les réalisations des bénéficiaires** ainsi que **leurs demandes de modifications** ;
- Le comité d'orientation stratégique **évalue annuellement la mise en œuvre du programme** au regard des enjeux et ambitions fixés initialement. Ce comité conseille également le comité de pilotage et l'équipe de coordination sur des approches permettant d'accélérer la transition du secteur vitivinicole ;
- L'Assemblée générale qui à partir de 2024 tente une nouvelle formule : une matinée dédiée aux signataires de l'Accord de consortium pour évaluer ensemble le bilan du programme et une après-midi ouverte à l'ensemble de la filière des vins et spiritueux, qui donne la parole aux acteurs de vitiREV afin qu'ils présentent leurs solutions.
- Des analyses spécifiques sont également menées. On citera plus particulièrement :
- **Le sondage sur la perception des vins de Nouvelle-Aquitaine** par les consommateurs français (cf. [Résultats de l'enquête citoyenne menée en 2022](#)) ;
- **Le recensement et l'analyse des démarches de concertation citoyennes en 2023**. Cette analyse menée par la DRAAF Nouvelle-Aquitaine a permis d'identifier et de recenser les bonnes pratiques ainsi que les points d'attention pour la mise en œuvre de ce type de démarche ;

- **Des synthèses sur le positionnement de vitiREV**, par exemple la place de la Finance et du tertiaire dans vitiREV ([article LinkedIn](#)) ou encore celle du numérique et de la robotique, remise aux membres du comité d'orientation stratégique en janvier 2024.

Ce suivi en continu des actions et opérations de vitiREV permet d'identifier les déviations, de repérer et d'accompagner les partenaires en difficulté et de valoriser les résultats les plus prometteurs pour la transition de la filière.

Comment se présente la **trajectoire de vitiREV** quant à l'atteinte des objectifs initialement fixés ?

Les reportings annuels et les rencontres bilatérales entre l'équipe de coordination et les opérateurs permettent de **suivre l'avancement du projet** à l'échelle des opérations mais également à l'échelle du programme de travail initial.

1. Le suivi budgétaire

En effet, la consolidation des informations déclarées par les porteurs permet de d'établir un **suivi des dépenses par rapport au budget prévisionnel**. Suite au reporting 2022, **une sous-consommation de l'assiette budgétaire** est constatée sur l'ensemble des axes de travail, justifiée par :

- La crise sanitaire et économique, intervenue en 2020 au lancement du programme, a retardé la mise en œuvre de nombreuses actions ;
- Plusieurs organismes ont éprouvé des difficultés dans l'obtention de cofinancements pour initier leurs opérations.

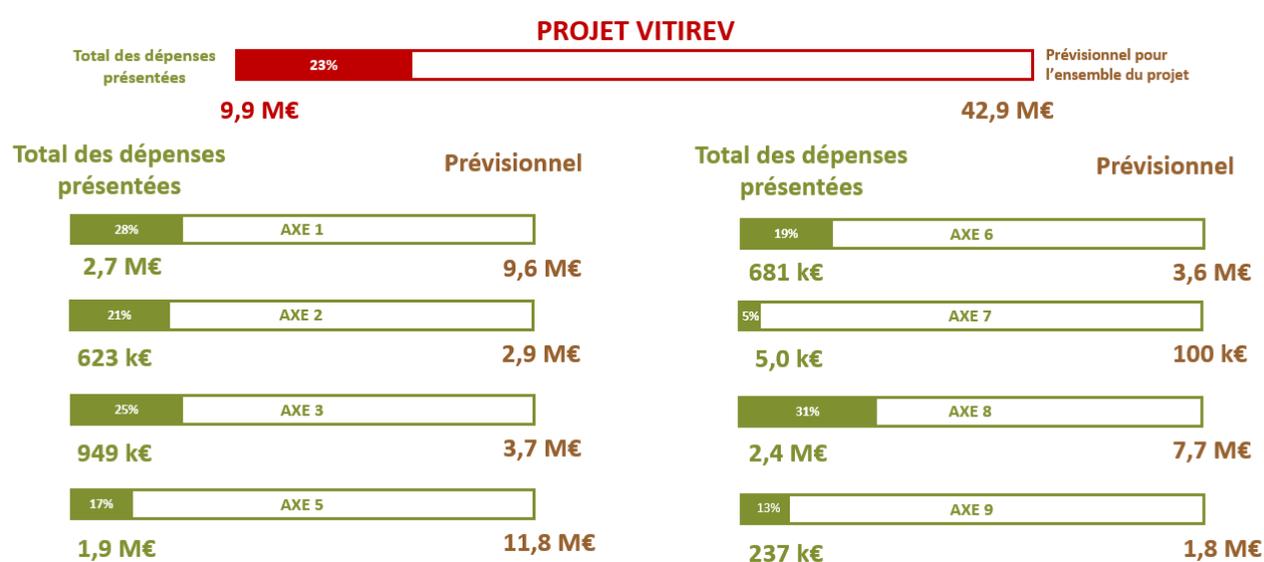


Figure 7 - Etat des lieux de la consommation déclarative de l'assiette budgétaire vitiREV au 31.12.2022

2. Le suivi des indicateurs de réalisation et d'impact du projet

Le suivi du projet est complété par **l'actualisation et l'analyse des indicateurs de réalisation et d'impact du projet**. Les données déclarées par les partenaires pour l'année 2022 mettent néanmoins en lumière une **mise en œuvre du programme en ligne avec ces objectifs**.

Intitulé	Description	Valeurs mesurées en 2022*	Valeurs cibles pour 2022*
Emplois créés	Nombre d'emplois directs créés par l'action	10	9
Filières et Ecosystèmes	Nombre de personnes morales (entreprises, associations, laboratoires etc.) partie prenante de la filière/écosystème	500	300
Implication citoyenne	Nombre total de personnes impliquées ne faisant pas partie de la structure portant l'action	3 822	3 502
Personnes concernées par l'action/projet	Nombre de personnes bénéficiant directement de l'activité de l'action/projet	6 417	4 555
Répliquabilité**	Part des actions répliquables/répliquées	42%	68%

Tableau 1 - Macro-indicateurs collectés sur les actions du programme vitiREV en 2022

*Sur la base des données récoltées à ce jour sur les axes 1,3,5,6,8 et 9

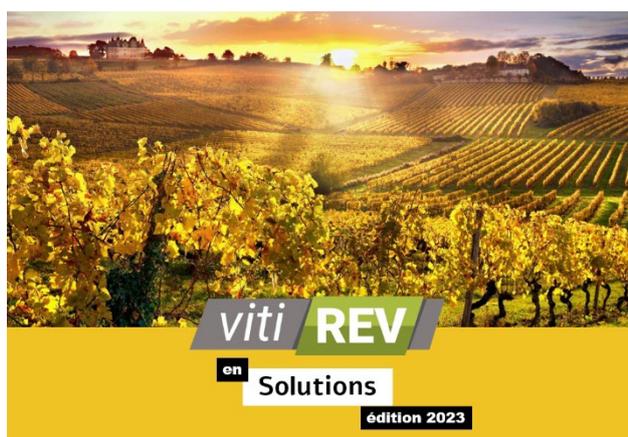
** Sur la base de 6 valeurs cibles/mesurées en 2022 sur les axes 1 et 6

L'année 2022 correspond à une année de transition dans la méthode de collecte des données que l'équipe de Coordination a instaurée afin de faciliter le travail des bénéficiaires. Les informations transmises dans les années à venir permettront de fiabiliser une analyse de l'évolution des données vis-à-vis des années passées ainsi que des objectifs.

3. Le bouquet de solutions

Depuis 2023, l'équipe de coordination de vitiREV sollicite les bénéficiaires afin de constituer un catalogue des solutions qu'ils mettent à disposition des viticulteurs, des professionnels du secteur vitivinicole ou des collectivités (2nde cible de vitiREV).

Une première version est mise en ligne à l'occasion de l'Assemblée générale 2024 de vitiREV. Elle rassemble **33 solutions** réparties sur les 3 leviers agroécologie/transition, capital humain et nouvelles valeurs. Elle sera enrichie au fil de l'eau.



La gouvernance et le pilotage de vitiREV

Le consortium a-t-il évolué depuis le lancement de vitiREV ?

Après 4 ans de mise en œuvre du programme, certains partenaires ont fait **le choix de mettre fin à leur participation opérationnelle** tout en restant signataire de l'accord de consortium. Il s'agit de l'AFPA, de l'IVSO, de Grand Angoulême et de la SARL Lavauguyot. Les raisons sont détaillées dans les réponses aux questions relatives au « suivi des actions ».

Quel est le schéma de **gouvernance** mis en place? A-t-il évolué ? Quelles sont les principales décisions prises par ses instances ?

Le schéma de la Gouvernance défini initialement n'a pas évolué, certains process ont simplement été simplifiés (figure 10).

Des réunions entre l'équipe coordinatrice et les animateurs d'axe sont organisées trois fois dans l'année (« réunions animateurs d'axe ») pour **suivre les avancées du projet et faciliter les interactions entre les actions**.

Des bilans et recommandations sont ensuite partagés avec les organes décisionnels : le Comité de pilotage (trois fois par an), le Comité de suivi (2 fois par an) et l'Assemblée générale (1 fois par an).

Le comité d'orientation stratégique (COS) est un organe consultatif dont les membres possèdent des expertises complémentaires. La composition du COS a été renouvelée suite au départ de plusieurs membres (changement de fonction). Leurs regards croisés nourrissent les pistes de réflexion du collectif vitiREV pour **piloter des actions permettant d'atteindre les ambitions du projet** tout en s'adaptant à la réalité du terrain. Le COS s'est réuni autour des membres du Comité de pilotage et des animateurs d'axe en 2020 et en 2022. Des recommandations ont été formulées (méthodes, pertinence des solutions, points de vigilance) concernant :

- Le processus d'auto-évaluation ;
- L'implication citoyenne ;
- La stratégie de déploiement de vitiREV au regard des trois sujets :
 - Les innovations environnementales au regard des attentes de la société et des attentes de la filière ;
 - Les laboratoires d'innovation territoriale, essai et transformation ;
 - Le financement de l'innovation, l'investissement et le numérique.



Figure 8 - Composition du Comité d'Orientation Stratégie du Programme vitiREV

En 2023, une actualisation des membres du Comité de Pilotage a été opérée afin de préciser les rôles de titulaires, suppléants et experts permanents pour chacune des structures participantes. **Lydia HERAUD**, conseillère régionale déléguée à la viticulture et aux spiritueux, participe également à chacune de ces réunions. Elle apporte son expertise sur les actualités politiques et les initiatives qui se déploient sur tout le territoire. Le Comité de pilotage se réunit trois fois par an, soit un mois après les réunions d'animateurs d'axe. **L'ensemble des grandes évolutions et nouvelles perspectives du programme font l'objet d'une validation de l'Assemblée générale**, représentée par les membres signataires de l'Accord de consortium.



Figure 9 - Organismes et structures membres du Comité de Pilotage du Programme vitiREV

Une AG inclusive
(100% des parties prenantes, y compris des nouveaux entrants)

Un Comité de Pilotage
(membres fondateurs et experts permanents)

Un Comité d’Orientation Stratégique
(Personnalités qualifiées externes)

Une équipe opérationnelle
pour faire vivre le projet en concertation avec :
L’Archipel des LIT
Les Responsables d’axes

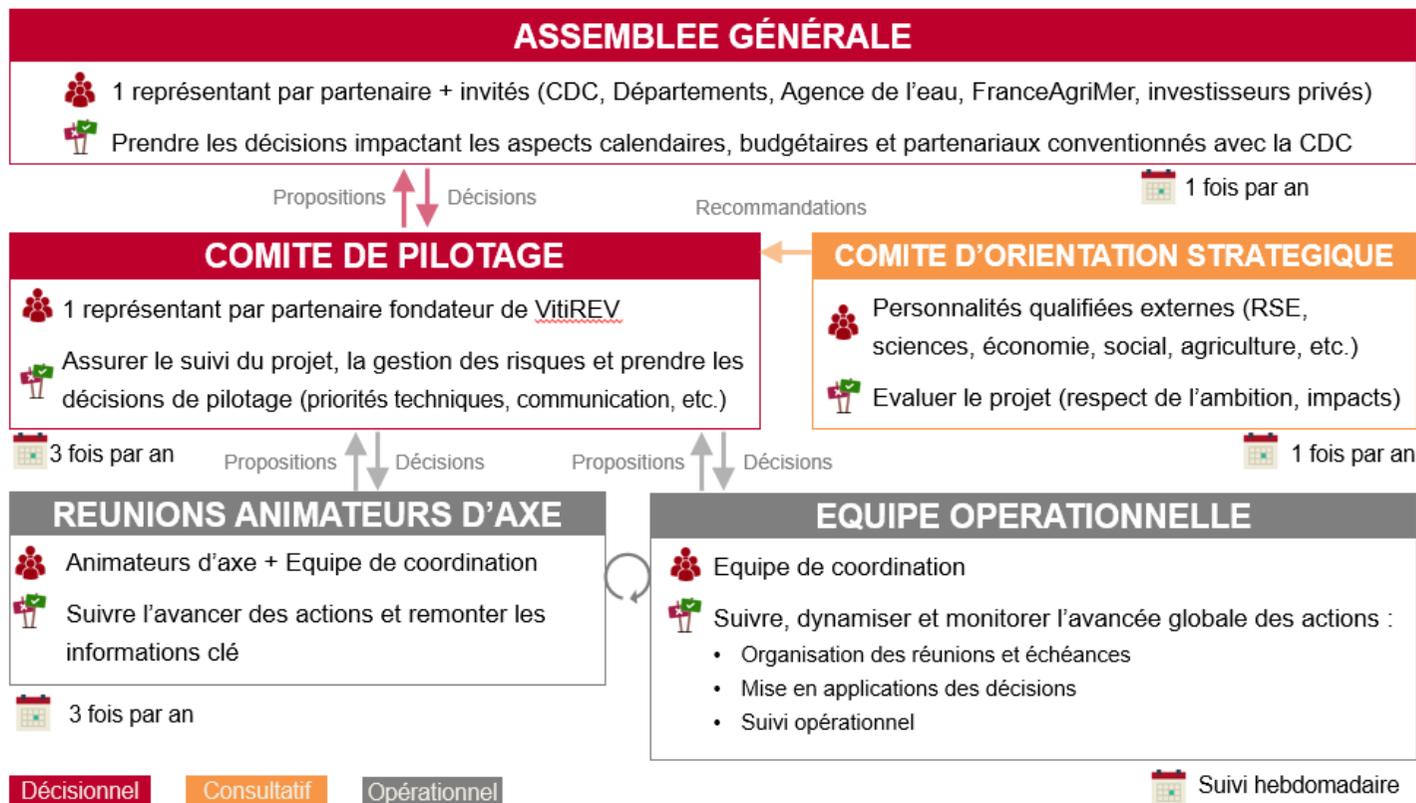


Figure 10 - Schéma de gouvernance générale du programme vitiREV

Quelle est l'équipe projet mise en place pour assurer la gestion du projet Territoires d'innovation ? Son dimensionnement est-il amené à évoluer ?

Ambre Nelet a pris la fonction de coordinatrice du programme en novembre 2022 à la suite de Yann Raineau. Elle est en charge de l'animation et du pilotage, de la coordination entre les axes et les partenaires et de l'interface avec les financeurs.

Sandrine Araujo, Chargée de mission Suivi Administratif et Financier, est en charge du suivi des conventions et de leur mise à jour.

D'autres personnes sont mobilisées sur des sujets spécifiques :

- Communication : Ève Bironne (Direction de la Communication et du Marketing Territorial) ;
- Numérique et robotique : Jean-Paul Chiron (Délégation numérique) ;
- Recherche : Emilie Bourdenx (Direction de la Recherche) ;
- Juridique : Didier Dareys (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale)

Le dimensionnement de l'équipe projet n'est pas amené à évoluer au cours des deux prochains exercices.

Quels outils de suivi et de partage d'informations ont été développés ?

Chaque animateur d'axe a mis en place sa méthode de suivi des actions.

En complément, dès les premières années du projet, l'équipe coordinatrice a mis en place, comme mentionné précédemment :

- Une remontée d'information annuelle intégrant pour chaque bénéficiaire : un bilan technique, un bilan financier, les indicateurs de suivi et les fiches solutions ;
- Un bilan annuel par axe afin de recenser les activités réalisées au sein d'un même rapport ;
- Un tableau de bord financier consolidant les bilans financiers des partenaires.

En 2023, la **Région Nouvelle-Aquitaine** a travaillé à la **construction et mise en place d'une plateforme de partage Sharepoint** avec des accès spécifiques pour chacun des partenaires signataires de l'accord de consortium, soit plus de 250 accès. Cette plateforme de partage sera mise en service en début d'année 2024 et contient :

- Une base de données documentaires pour l'ensemble des membres et l'équipe de coordination ;

- L'agenda actualisé du programme vitiREV ;
- La composition et les contacts pour chacun des organes de gouvernance et de pilotage.

La Région adresse une **Newsletter bimensuelle depuis 2021** (350 destinataires) et a également ouvert en 2023 **un groupe vitiREV sur le réseau professionnel LinkedIn** (187 membres à date) afin de faciliter la diffusion des informations du collectif et plus largement partager les informations concernant la filière des vins et spiritueux.

La diffusion des résultats de vitiREV

Quelles sont les **actions de communication** entreprises et programmées pour accroître la visibilité du projet ?

En termes de communication, **les cibles du programme vitiREV sont les viticulteurs et les collectivités**. A ce titre, des actions sont menées aussi bien à l'échelle du programme pour **faire connaître les initiatives déployées** qu'à l'échelle des actions elles-mêmes **pour mettre en valeur les résultats obtenus**.

1. A l'échelle du programme

En **2023**, l'équipe de coordination et les animateurs d'Axe ont entrepris plusieurs actions contribuant à la **valorisation du programme** :

- La mise à disposition à l'occasion de l'Assemblée générale 2024, d'un espace de partage et de conservation des documents clés de vitiREV. Cet espace nommé le « Sharepoint de vitiREV » est réservé aux membres des différents organes de gouvernance du programme et aux bénéficiaires du programme soit plus de 250 accès !
- Actualisation du livret VitiREV en actions ([ici](#)) ;
- Création d'un [groupe LinkedIn](#) permettant de communiquer sur les réalisations et temps forts du programme et de la filière ;
- Nomination du programme vitiREV au Concours des V d'Or de Vinexposium (organisateur du salon mondial Wine Paris), dans la catégorie « [Meilleure initiative collective](#) » ;
- Mise en place d'une masterclass « financement des startups » en collaboration avec l'incubateur Start-Up Win de Bernard Magrez ainsi que différents Webinaires organisés par la Région (exemple : sur le thème de la consommation énergétique des



exploitations viticoles) et par les partenaires (exemple : Kedge Business school sur l'œnotourisme) ;

- Organisation en novembre 2023 de la Tribune des LIT, opération pilotée par la Chambre d'agriculture de Gironde. Ce grand rassemblement du collectif vitiREV a été conçu comme un temps de partage et de réflexion sur les enjeux portés par vitiREV avec un retour d'expérience terrain de ceux qui animent les LITs au quotidien.

En parallèle, un **plan de communication** pour l'année 2024 a été établi comprenant :

- Des publications au sein de la presse locale et de la presse spécialisée ;
- Les pages web du programme vitiREV seront enrichies et repositionnées au niveau des grands projets de la Région, elles donneront un accès privé au Sharepoint de vitiREV ;
- La participation du programme vitiREV à plusieurs salons et événements : Wine Paris, le Salon International de l'Agriculture, le Salon Viva Technology, Bordeaux fête le vin et Vinitech-Sifel ;
- La participation envisagée au concours décernant le Prix National de la Préservation du Patrimoine Viticole (PPPV) ;
- La poursuite des sessions de webinaire.

2. A l'échelle des opérations

Pour leur mise en œuvre ou leur valorisation sur les territoires, auprès des riverains et des collectivités, de nombreux porteurs d'opérations mettent en œuvre des actions de communication. L'ouverture de l'espace SharePoint vitiREV devrait permettre courant 2024 de recenser et centraliser ces supports. **Des exemples sont présentés ci-après.**



Affiche – Les Assises de la Transition

Ex : Opération 1.6.1a – LIT Bergerac-Duras

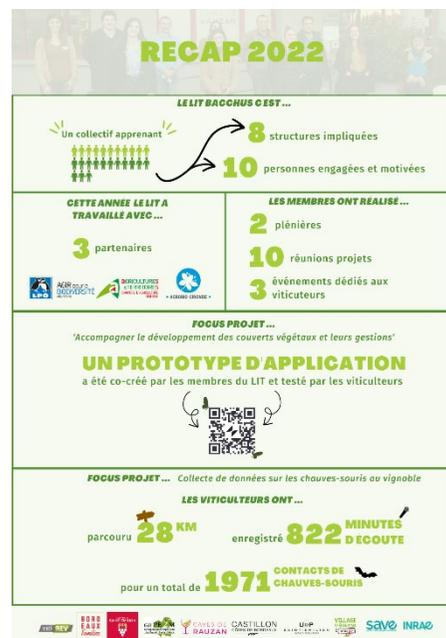
BIO Web of Conferences **50**, 04007 (2022)
GDPM 2022

The VISA network: a collaborative project between research institutes and vineyard owners to create the first epidemiological monitoring network of downy mildew epidemic based on aerial spore capture.

Laurent¹, B., Douillet¹, A., Beslay², A., Bordes², J., Delmotte², F., Debord¹, C., Raynal¹, M., and the VISA network partners³

¹ IFV / UMT SEVEN, Vinopôle, 33290 Blanquefort, France / UMR SAVE, Villenave d'Ornon, France.

² INRAE, Bordeaux Sciences Agro, ISVV, SAVE, Villenave d'Ornon, France



Publication de Newsletters

Ex : Action 1.11 – LIT Bacchus
(INRAE)

<https://doi.org/10.1051/bioconf/20225004007>



Organisation de séminaires

Ex : Opération 8.2.2 – Valorisation Territoriale et Innovation en œnotourisme

(Kedge Business School)

Publication d'articles scientifiques

Ex : Opération 5.2.3 - Outils d'évaluation précoce du risque épidémique (IFV)

Le suivi des actions

Avez-vous mis en place des mesures particulières sur la recherche de nouveaux projets d'investissement ?

Début 2022, un premier groupe de travail dédié aux investissements a été mobilisé afin de faire le bilan des deux premières années du projet et définir la méthodologie à mettre en place pour la recherche de nouveaux projets.

En 2023, ce groupe de travail a été scindé en deux groupes :

1. Le GT Startups



Le GT Startups (structures membres ci-contre) s'articule autour de deux objectifs :

- 1) **Identifier et accompagner les entreprises porteuses d'innovation « durable »** sur le secteur vitivinicole, les accompagner sur leurs premières phases de croissance (partenariats stratégiques, accompagnement non-dilutif, locaux) ;
- 2) **Evaluer la maturité des startups** en amont et en appui du GT accélération.

2. Le GT Accélération



Le GT Accélération (structures membres ci-contre) a quant à lui pour rôle **d'évaluer la maturité des startups au regard des enjeux des investisseurs** en s'appuyant sur les recommandations du GT Startups.

Le plus matures sont ensuite accompagnées vers les fonds d'investissement régionaux ou liés au programme vitiREV (VitiREV Innovation et investissement direct de la Caisse des Dépôts et des Consignations). Pour les entreprises moins matures, un accompagnement sur-mesure peut être proposé.

Ce GT accélération est également le lieu de partage d'information sur les entreprises plus

matures du secteur vitivinicole qui portent un projet de développement et de transition stratégique pour la filière.

Plusieurs mises en relation ont été organisées par la Région entre des entreprises ou des structures représentatives (Ex : Spirits Valley, le négoce) et la Caisse des dépôts et consignations. Cette dernière conserve jusqu'à fin 2024 la capacité d'intervenir au capital d'entreprises innovantes.

Concernant les actions en subvention, pouvez-vous expliquer les éventuels **décalages de calendrier** (avance ou retard) de vitiREV depuis son lancement par rapport aux principaux jalons prévus lors du dépôt de la candidature ?

La plupart des acteurs du projet vitiREV ont été fortement impactés durant deux ans par la crise sanitaire liée au COVID19 :

- ARS (Agence Régionale de Santé) ;
- Etablissements intervenant sur la formation car mobilisés sur la création de nouveaux outils pour la poursuite des activités à distance ;
- Professionnels de la filière confrontés à une crise économique ;
- Institutionnels (Région/DRAAF/Chambres d'agriculture) occupés à accompagner la sortie de crise économique (mises en place d'aides à la filière notamment).

En complément et comme évoqué précédemment, plusieurs partenaires ont éprouvé **des difficultés dans l'obtention des cofinancements** escomptés lors du dépôt de candidature. Ceci

a de fait conduit au décalage de certaines opérations. Des mesures pour accompagner les porteurs d'opérations stratégiques et en recherche critique de cofinancement sont en cours d'élaboration au niveau de l'équipe de coordination.

Connaissez-vous ou anticipez-vous des **retards conséquents (>1 an)** dans la mise en œuvre de certaines actions/opérations ? Si oui, pouvez-vous les mentionner, expliciter les raisons du retard et présenter un plan d'action et le calendrier actualisé de mise en œuvre ?

Les ajustements de calendriers ne nécessitant pas d'avenant sont partagés avec la Banque des territoires / Caisse des dépôts et consignations lors des Comités de suivi. Le recensement de ces ajustements est effectué à l'échelle du consortium lors de la phase de reporting annuel. La plupart des retards sont de six à douze mois. Ils sont principalement liés à la difficulté de lancement des travaux dans le contexte sanitaire 2020 – 2021.

Quelles sont les actions arrêtées à ce jour et quelles en sont les raisons ?

Action / opération	Bénéficiaire	Assiette de dépenses	Aide PIA initiale	Justification	Conséquence
Action 1.5 – LIT Futurovin (hors opération 1.5.4 – Jaunay-Marigny Porte Septentrionale du vignoble de Nouvelle-Aquitaine)	SARL Lavauguyot, Commune de Colombiers, SAS Ampelidae, Association Mes potes iront	400 000 €	186 000 €	Arrêt d'activité de la SARL Lavauguyot (1.5.2), qui coordonnait aussi l'action 1.5 LIT Futurovin	La commune de Colombiers (1.5.5), la société Ampelidae (1.5.3) et l'association Mes Potes Iront (1.5.1) ont fait le choix de se retirer de la réalisation de l'action. En parallèle, l'équipe de coordination a proposé à la commune de Jaunay-Marigny (1.5.4) de poursuivre ses travaux en s'appuyant sur le partenaire Kedge Business School (Action 8.2) afin d'analyser et d'améliorer l'impact de la « Foire aux vins et aux miels » de Jaunay-Marigny. Cette nouvelle approche œnologique associera également le syndicat des côtes du Marmandais (Action 1.8) et sa « Tournée des Vinscœurs ».
Action 1.13 - LIT Grand Angoulême	GRAND ANGOULEME	45 000 €	20 000 €	Concentration des priorités de l'agglomération sur le « projet agricole et alimentaire territorial » et difficultés à mobiliser les viticulteurs du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Arrêt du LIT • Récupération des avances et reliquat de subvention pour réinjection dans le programme vitiREV
Opération 5.3.3 - Oiseau	Ertus, les Vignerons de Buzet, Telespazio, Black Swan Technology, Banton et Lauret et l'IFV	505 579 €	233 785 €	Le projet devait conduire à la réalisation d'un outil de pulvérisation finalisé et fonctionnel. Après 3 ans de mise au point, les essais ont révélé de nombreux autres dysfonctionnements.	<ul style="list-style-type: none"> • Les partenaires ont collectivement sollicité l'arrêt du LIT • Récupération des avances et reliquats de subvention pour réinjection dans le programme vitiREV

Action / opération	Bénéficiaire	Assiette de dépenses	Aide PIA initiale	Justification	Conséquence
Opération 5.6.3 - Plateforme - formation des médiateurs technologiques	AFPA	45 000 €	18 000 €	La communauté de communes de Montesquieu en charge du pilotage de l'action 5.6 a finalement recruté des médiateurs ne nécessitant pas de formation complémentaire en médiation technologique.	<ul style="list-style-type: none"> • Retrait de l'AFPA du programme • Récupération de l'avance et reliquat de subvention pour réinjection dans le programme vitiREV
Opération 6.1.1 - AgroSmartCampus	Bordeaux Science Agro	440 000 €	90 000 €	Transfert de la coordination de l'AgroSmartCampus à la Région Nouvelle-Aquitaine.*	<ul style="list-style-type: none"> • Retrait de BSA de cette opération • Récupération de l'avance et reliquat de subvention pour réinjection dans le programme vitiREV
7.2 - Construction d'un dispositif de médiation territoriale	INRAE	25 000 €	12 500 €	Départ à la retraite du promoteur de cette action.	<ul style="list-style-type: none"> • Récupération de l'avance et reliquat de subvention pour réinjection dans le programme vitiREV
Opération 8.3.1.d – Engagement de la filière dans la démarche RSE (IVSO)	IVSO	20 000 €	10 000 €	Retrait de l'IVSO en raison d'une incapacité à mobiliser ses ressources humaines sur vitiREV.	<ul style="list-style-type: none"> • Récupération de l'avance et reliquat de subvention pour réinjection dans le programme vitiREV

*Pour information, la Région a lancé fin 2023, un premier [appel à projets](#) « Agro Smart Campus : programme de coopération entre les établissements agricoles et les établissements assurant des missions de recherche en Nouvelle-Aquitaine. Son objectif est de soutenir et renforcer la diffusion réciproque de connaissances et de réalisations diverses entre tous les acteurs dans le domaine de l'agroécologie, de la recherche notamment fondamentale ou appliquée mais également de développer, de renforcer leurs coopérations dans ces domaines.

Quelles sont les **modifications majeures** du programme validées au cours des 4 premières années ?

Action / opération	Bénéficiaire	Assiette de dépenses	Aide PIA initiale	Justification	Conséquence
Action 1.1 – Archipel des LITs	Chambre d'agriculture 33	1 452 400 €	513 650 €	Sous-consommation en raison de la crise COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> Réduction de l'assiette de dépenses à 995 000 € Maintien des subventions PIA et Région sur cette action collective d'intérêt général Diminution des contributions des interprofessions
Action 2.2 – Forum Innov'invest	Inno'vin	312 700 €	56 000 €	<ul style="list-style-type: none"> Surestimation des dépenses Demande d'intégration de l'organisation des stands de ce forum d'investissement dédié aux startups du secteur vitivinicole 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction prévisionnelle de l'assiette à 299 700 et subvention à 55 000 € Ajustement des livrables
Opérations 2.3.4, 5.1.4, 8.2.1, 8.2.3 et 9.1.3	Université de bordeaux	2 183 000 €	494 050 €	<ul style="list-style-type: none"> Surestimation des besoins initiaux ; Retard Covid-19 Fusion opérations 8.2.1 et 8.2.3 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des assiettes dépenses de toutes les opérations sauf la Chaire 9.1.3 Réduction des subventions sauf opérations 8.2.1 et 9.1.3 Abondement des opérations 8.2.1 et 9.1.3 sur reliquat PIA Ajustement des livrables
Action 5.1.5 – Démonstrateur de serre de pré-multiplication insect proof	Chambre d'agriculture 33	2 165 000 €	432 000 €	<ul style="list-style-type: none"> Fusion des opérations 5.15a et b Augmentation du coût de la construction depuis le lancement initial du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Transfert de la subvention accordée au BNIC vers la Chambre d'agriculture Abondement de 100k€ PIA sur reliquat et de 100 k€ de la Région Simplification de l'assiette de dépenses à justifier à 1 800 000 € HT

Quel est le processus de réallocation des reliquats d'aide PIA défini dans le cadre du programme vitiREV ?

En 2023, l'équipe de coordination de la Région a travaillé sur la définition d'un processus afin :

- D'identifier et suivre les demandes de modifications budgétaires des porteurs ;
- D'identifier la part de l'assiette budgétaire et de la subvention associée qui ne sera pas consommée par les bénéficiaires suite à ces modifications et/ou au soldes des opérations ;
- De travailler sur l'ingénierie financière en vue des réallocations de la subvention et/ou de la création de nouvelles opérations.

Ce processus permettra de **réinjecter 538k€ de reliquats 2023 à partir de 2024** dans des opérations nécessitant un abondement ou des nouvelles opérations.

De nouvelles actions ou opérations sont-elles intégrées au programme ?

En effet, trois nouvelles initiatives ont été intégrées dans vitiREV en 2023, une quatrième est en cours d'intégration et la cinquième présente un très fort potentiel d'intégration au cours de l'année 2024.

1. LIT CEPA(h)GES

Dans le cadre du Contrat Local de Santé Haute Gironde (CLS), la Communauté de Communes de l'Estuaire a engagé un travail visant à aborder la question des pesticides selon une approche « One Health » tenant compte des « trois santés », animale, végétale et humaine. Le projet « Construire Ensemble les Pratiques Agricoles en Haute-Gironde pour l'Environnement et la Santé - CEPA(h)GES » vise à réduire l'utilisation des pesticides en viticulture en Haute-Gironde et l'exposition des habitants aux pesticides. L'innovation de ce projet porte sur la mise en réseau des acteurs et la territorialisation de l'action. En effet, le projet permet une action concertée, à la fois de la profession viticole, des riverains, des élus et des instances régionale et locale de santé, sur le sujet des pesticides. Cette initiative a intégré le programme vitiREV en tant que 15^{ème} LIT en 2022, sans financement PIA, mais a obtenu en 2023 un soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine au titre des actions collectives en faveur de la santé et de l'environnement.

Pour plus d'informations : [cliquer ici](#).

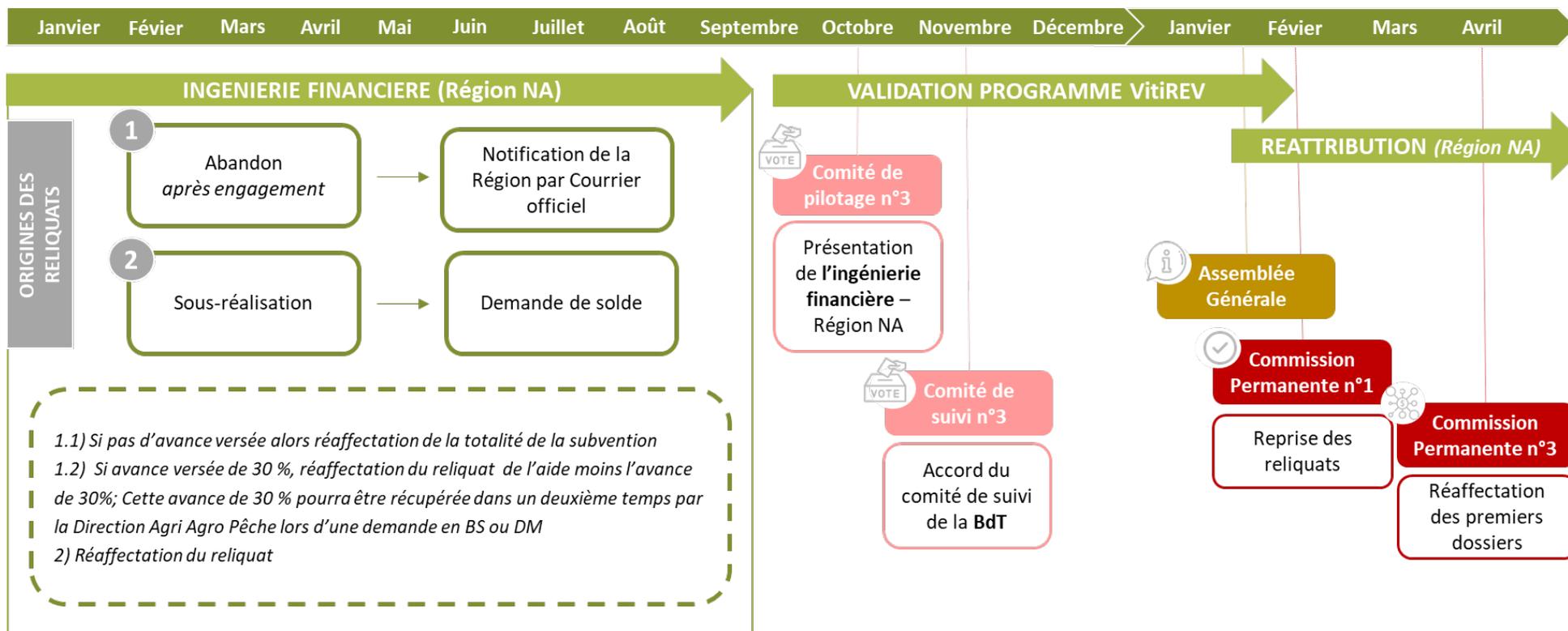


Figure 11 - Schéma du processus de réaffectation des reliquats d'aide PIA vitiREV

2. AAP vitiTECH

Lancé fin 2023 par la Région Nouvelle-Aquitaine, ce **dispositif de financement** est le premier à s'attaquer au frein à l'adoption de solution technologique en aidant directement les viticulteurs.

VitiTECH vise à soutenir l'adoption de solutions robotiques et numériques commercialisées en vitiviniculture pour la transition agroécologique. Le viticulteur pourra ainsi tester toute solution numérique et/ou robotique - sur une ou deux saisons - avant de s'engager dans un achat ou un contrat de long terme. Le test devra être encadré par une structure, indépendante du fournisseur de la solution. Cette structure accompagnera le viticulteur dans l'usage de cette solution, la formation et la mesure du bénéfice pour l'exploitation (exemple de structures : Digilab de Bordeaux Sciences Agro, les Chambres d'agriculture).

L'opération APP VitiTECH est intégrée à l'axe 2 du programme et dispose **d'un budget total de 750 k€ (Cofinancement PIA de 250 k€ et Région Nouvelle-Aquitaine de 500 k€)**. Les candidatures seront analysées sur 2023-2025 par un jury en décembre 2023, Juillet 2024, décembre 2024 et juillet 2025.

3. MATéVI

[MatéVi](#) est une **base de données en ligne sur le machinisme vitivinicole** co-construite par la Chambre d'Agriculture de Gironde et l'IFV. Elle a été créée en 1995 et diffusée d'abord sous forme de classeurs, puis de CD et enfin sous forme de site internet libre et gratuit en 2000.

MatéVi permet à tout internaute de visualiser et d'obtenir des informations précises sur le matériel viti-vinicole disponible sur le marché.

Le site a été visité par plus de **135 000 utilisateurs en 2020 et 2021** (techniciens, conseillers, chefs d'exploitation, étudiants, enseignants) et plus **de 500 000 pages** sont vues annuellement. Il recense 1770 matériels sous forme de fiches alimentées par 320 constructeurs. Les présentations techniques sont réalisées par les experts de la Chambre d'Agriculture de Gironde. Cependant, la version actuelle du site date de 2011. La nouvelle opération (6.3.2 – Matévi) consiste à **réactualiser le site internet et passer à une technologie moderne** permettant de conserver l'historique du référencement des pages, et aux utilisateurs, de donner leur avis tout en conservant la gratuité pour les internautes : le modèle économique reposant sur l'abonnement des constructeurs et une régie publicitaire sous-traitée.

Le budget de cette nouvelle action est de **74 k€ pour une aide PIA de 35 k€** attribuée sur les reliquats d'aide.

4. LUMA (en cours d'intégration dans vitiREV)

Le programme LUMA a pour objectif de mettre en œuvre et évaluer en grandeur réelle, sur un réseau de démonstration, un itinéraire de protection agroécologique des cultures se basant sur l'intégration des solutions de la liste biocontrôle. Le projet cible ainsi les maladies

cryptogamiques et les ravageurs de la vigne dans le vignoble de Cognac et s'inscrit dans la continuité du projet Dephy EXPE Biocontrôle et Equilibre de l'Ecosystème vigne (BEE) et dans la dynamique d'intégration des solutions de biocontrôle sur le réseau FERME DEPHY.

5. Réseau d'observation du gel sur Saint-Emilion (en cours de discussion)

Le Conseil des vins de Saint-Emilion, regroupant 4 appellations et plus de 900 vigneron, engage un vaste projet **d'étude des courants froids sur son territoire**. Comprendre les mouvements d'air froid en fonction de la topographie, de l'urbanisme, des infrastructures agro-environnementales, de la nature des sous-sols et des pratiques culturales est un **enjeu majeur pour mener une lutte contre le gel**. L'intégration de ce projet dans le programme vitiREV sera étudiée au premier trimestre 2024.



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Région Nouvelle-Aquitaine

14, Rue François de Sourdis

33 077 Bordeaux Cedex

vitirev@nouvelle-aquitaine.fr